



## AVIS

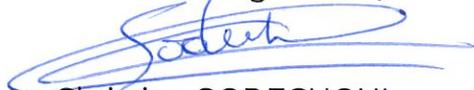
OBJET: Règlement complémentaire sur la circulation routière concernant le déplacement de la zone de stationnement « 30 minutes gratuites » de la rue du Chemin de Fer

Il est porté à la connaissance de chacun que le Conseil communal, lors de sa séance du 28 novembre 2023, a approuvé le règlement complémentaire de circulation routière concernant le déplacement de la zone de stationnement « 30 minutes gratuites » des numéros 5 à 15 vers les numéros 29 à 39.

Ledit règlement est publié sur le site de la Ville [www.wavre.be](http://www.wavre.be).

Wavre, le 13 décembre 2023

La Directrice générale,

  
Christine GODECHOUL

La Bourgmestre,

  
Anne MASSON